

Grand-Figeac : le Conseil Communautaire soutient la Culture

En solidarité du secteur culturel, de ses équipes et de l'ensemble des partenaires impactés par les conséquences de la situation sanitaire, le Conseil Communautaire du 30 mars 2021 a adopté une motion pour la réouverture des lieux et la tenue des évènements artistiques et culturels.

Le monde des arts et de la culture est très touché par les restrictions et fermetures liées à la crise sanitaire.

Les artistes et techniciens intermittents du spectacle, les permanents de ces secteurs et nombre d'artistes-auteurs sont privés d'une grande part de leurs activités et de leurs revenus.

Depuis le début de la pandémie, le Grand-Figeac a adopté un dispositif solidaire de soutien aux équipes artistiques et techniques de la saison de l'Astrolabe dont la programmation n'a pu être maintenue.

L'exercice des droits culturels que constituent la liberté de création, l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'esprit et la citoyenneté active est indissociable du Pacte Républicain. **La Culture est un bien commun qui doit être préservée et accessible à tous.**

En conséquence, nous demandons urgemment à l'Etat que soit engagée une démarche permettant, dans le respect des impératifs sanitaires et d'un calendrier réaliste, la réouverture des lieux et la tenue des évènements artistiques et culturels.

Nous demandons également la prolongation de « l'année blanche » au-delà du 31 août 2021 pour tous les intermittents du spectacle.